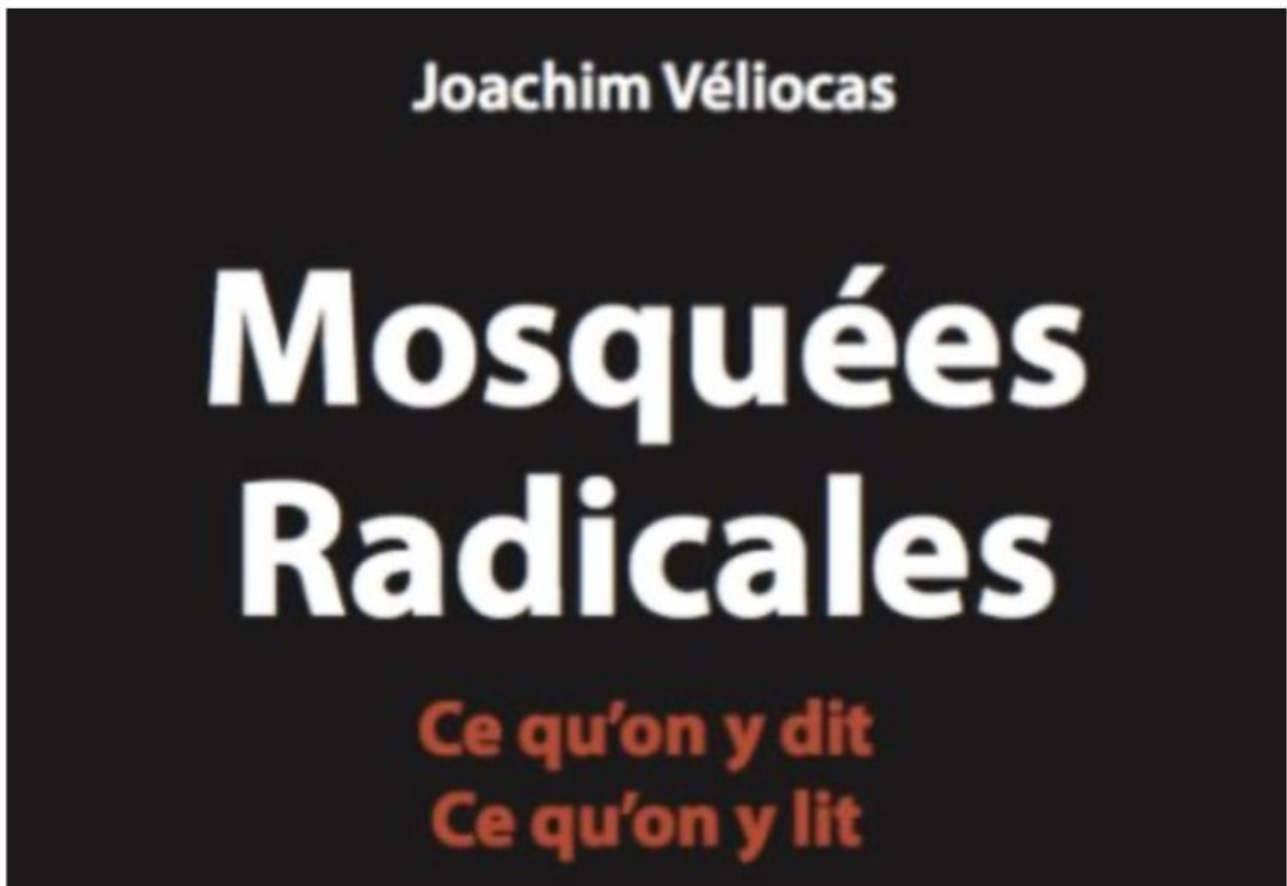


Pourquoi le Renseignement français ment-il sur le nombre de mosquées radicales ?

écrit par Jean d'Acre | 17 novembre 2023



Joachim Véliocas

Mosquées Radicales

Ce qu'on y dit
Ce qu'on y lit

J'avais avancé dans un post du 7 novembre 2023 que le nombre de mosquées radicales en France (119 radicales sur 2018 mosquées recensées) était plus que sous minoré par les services de renseignement français qui tombent carrément dans le négationnisme du réel :

« 1° Le nombre de mosquées recensées, qui est l'immigration régulière à ce qu'est la clandestine, ne reflète aucunement l'étant de Sartre : on peut raisonnablement supposer que tout échappe aux observateurs compte tenu de la déliquescence totale de toutes les administrations françaises, dont les services de renseignement et de défense, ce sont au moins 10 000 mosquées qu'il y aurait à recenser si on y intègre les au moins 8 000 informelles.

En effet, comme on a répandu du coranique sur l'ensemble du territoire sans discernement et sans compter, qu'il y a 36 000 communes en France, quel serait le crétin qui serait suffisamment crétin pour accepter le chiffre officiel que d'autres crétins des pouvoirs publics nous annoncent avec seulement 2018 mosquées sur le sol français ?

Les décompteurs de nos services de renseignement manquent d'imagination pour traquer le réel, ce qui va inéluctablement conduire la France à connaître la même surprise, mais puissance mille compte tenu du nombre à millions d'ennemis installés chez nous, que celle qu'a vécue Israël début octobre 2023.

Ainsi une simple réunion tupperware entre musulmans doit-elle être décomptée au nombre des mosquées, c'est comme cela que l'on détecte les phénomènes qui entendent rester souterrains et clandestins : a-t-on déjà vu un pays déclarer ses agents secrets ou en mission spéciale aux puissances chez lesquelles ils remplissent leurs fonctions ?

Il n'y a que les bas du front de nos services de renseignement et nos plus que bas du front politiques pour croire à ces fables, c'est à ce genre d'étrangerie que l'on s'aperçoit que toute une Nation est vraiment mal barrée au sens propre et au sens du navigateur solitaire sur la Route du Rhum ».

<https://ripostelaique.com/la-collusion-entre-le-terrorisme-musulman-les-usa-et-lue.html>

Il se trouve qu'un autre observateur partage les mêmes convictions en la personne de Monsieur Mohammed Louizi dans un article du 9 novembre 2023 paru dans Atlantico :

« L'immigration, suivie du flux des naissances qui accompagnent assez mécaniquement la fondation de familles sur le sol français, fait que tout ce que les salafistes ont semé dans la tête des parents se retrouve ensuite dans la tête des enfants.

Une écrasante majorité des mosquées françaises est menacée par ce phénomène. La matrice idéologique de l'Islam sunnite, dans sa version wahhabite comme dans sa version frériste, se partage le marché du prosélytisme religieux.../...

En fin de compte, me semble-t-il, 70 à 80% des mosquées en France sont menacées. La situation est d'autant plus inquiétante qu'il s'agit parfois de salles de prières massives, impactées par l'idéologie islamiste dans sa version wahhabite ou sa version frériste ».

<https://www.fdesouche.com/2023/11/10/plus-dune-mosquee-sur-vingt-en-france-est-desormais-controlee-par-les-salafistes-en-2023-une-vingtaine-ciblees-par-des-tentatives-de-prises-de-contrôle-de-salles-de-prière/>

<https://atlantico.fr/article/decryptage/mohamed-louizi-plus-de-70percent-des-mosques-francaises-ont-ete-infiltrees-par-les-salafistes-et-plus-nous-attendons-plus-la-reaction-sera-douloureuse-entrisme-renseignements-territoriaux-destabilisation-mohamed-louizi>

L'une des conséquences à démontrer les carences des services de renseignement français est de poser l'alternative :

1° soit ces services sont incapables de détecter les ennemis du pays, ils ne servent donc à rien sinon à chloroformer les esprits.

2° soit ces services sont déjà corrompus par l'ennemi qu'ils protègent, achetés au prix fort pour cela.

Pour exemple, on a vu qu'une partie de la classe politique européenne jusqu'à sa vice-présidence se faire livrer de sacs de dollars à possiblement des millions chacun pour faire la promotion de l'islamisation de notre continent :

<https://www.lexpress.fr/monde/europe/le-qatar-soupconne-de-corruption-au-parlement-europeen-ce-que-lon-sait-5S2NESNQTNDEVI55L35KN4ISAI/>

Il n'est donc pas improbable que les services de renseignement français en soient au même stade de décomposition morale et technique, c'est même très très probable, sinon les notes d'avertissement auraient déjà enjoint le pouvoir politique de raser en urgence signalée les mosquées et écoles coraniques ainsi qu'à l'interdiction de l'Islam et du Coran dans tout l'hexagone au nom du principe constitutionnel de précaution.

Si lesdits services de renseignement, police-armée-préfectorale confondus ici dans la compromission, ne poussent pas à ces mesures de protection interne de la France, c'est qu'ils ne sont plus fiables pour la sécurité du pays.

Or si on ajoute à ces éléments l'élément supplémentaire

aggravant que ces organes de renseignement se sont mis avec leurs moyens au service des juges dans une traque des résistants et lanceurs d'alerte contre l'Islam pour les traîner devant les Sections Spéciales Pétainistes d'aujourd'hui, on est obligé de conclure qu'ils pourraient mériter par les agences de notation patriotes d'être rétrogradés du statut « non fiable » au statut « traîtres à la Nation ».

Concernant la Préfectorale, nous avons maintenant des preuves d'une corruption à grande échelle de ces services :

« Talon d'Achille du système, la numérisation des pièces administratives rendait la fraude indétectable. Exploitant cette faille dans le contrôle du service des cartes de séjour des préfectures, treize hommes et femmes, âgés de 21 à 55 ans, sont aujourd'hui soupçonnés d'avoir, depuis janvier 2021 à Paris et dans sa banlieue, organisé et participé à un juteux trafic de documents administratifs qui fonctionnait avec le concours de deux agents préfectoraux corrompus. Une partie de l'équipe a été mise en examen, en juin dernier à Paris. Mais le chef de ce réseau et l'un de ses adjoints, en fuite à l'étranger, manquent toujours à l'appel/...

Pierres angulaires du système, des agents présumés corrompus entraient alors en scène. Deux hommes affectés à la préfecture d'Argenteuil (Val-d'Oise) puis à Bobigny (Seine-Saint-Denis) ainsi qu'à Nanterre (Hauts-de-Seine) jouaient un rôle clef pour faire valider informatiquement ces faux documents, en toute connaissance de cause d'après l'enquête. Considérés comme un maillon central du système, ces deux suspects n'avaient jusqu'alors jamais attiré l'attention de leurs supérieurs hiérarchiques ».

<https://www.fdesouche.com/2023/11/13/un-degre-de-sophistication-rarement-en-france-la-police-parisienne-demantele-un-vaste-reseau-impliquant-des-agents-corrompus-soupconnes-davoir-fourni-a-des-centaines-de-clandestins-d/>

On se rappelle du musulman de la Préfecture de Police de Paris

qui pendant des années s'est tenu à carreau puis du jour au lendemain passe à l'acte, tuant trois fonctionnaires de police en deux coulées gros.

Et toujours la même rengaine avec à chaque fois, en forme d'excuse, l'utilisation de l'usuelle phrase suspecte, les impétrants n'avaient jamais attiré l'attention de leur hiérarchie.

La corruption touche tous les secteurs, police, justice, jusqu'aux dockers des ports français qui donnent la main au trafic de drogue comme le montre un article de France info :

« Cette corruption se déroule à bas bruit dans les couloirs des services publics. Des élus et des fonctionnaires rendent des services à des délinquants contre rémunération, notamment en divulguant des informations sensibles contenues dans des fichiers administratifs.

Cette corruption ne concerne pas que les policiers et gendarmes, loin de là et les exemples ne manquent pas. Un officier d'état civil qui délivre de faux certificats de naissance pour une filière de sans-papiers à Lille. Un fonctionnaire préfectoral à Bayonne qui manipule le fichier des permis de conduire en ajoutant des points. Une greffière à Saint-Nazaire qui est soupçonnée d'avoir transmis des informations à des trafiquants de drogue alors qu'elle travaillait pour un juge d'instruction.

Et même, cas extrêmes : les dockers du Havre qui aident à faire passer de la cocaïne avec la technique du "Rip-Off" : ouverture des containers pour récupérer la drogue avant de replacer un scellé contrefait. Ou encore un douanier de Roissy qui ferme les yeux sur au moins dix valises chargées de coke et 40 000 à 50 000 euros reçus par bagage ».

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-choix-franceinfo/enquete-la-corruption-de-basse-intensite-comment-des-agents-du-service-public-cedent-aux-sirenes-de-l-argent_6146604.html

Un enquêteur reconnaît que ces affaires de corruption ne sont détectées que de manière incidente à d'autres enquêtes, ce qui

autorise à penser que pour une corruption détectée, mille autres ne le seront pas, ce qui signifie que les contrôles internes soit n'existent pas, soit sont étouffés par les hiérarchies, soit que les hiérarchies en croquent elles aussi :

« Ces faits passent souvent sous les radars car il s'agit d'une corruption à bas bruit qui apparaît en général dans d'autres enquêtes. "C'est une infraction qu'on va découvrir à l'occasion d'une enquête sur une procédure principale", indique Jean-Michel Bolusset est le patron de la police judiciaire à Reims ».

C'est bien la peine pour notre classe politique de donner des leçons de morale au monde entier alors que nous ne sommes pas assurés d'affirmer que la France n'est pas le pays européen le plus corrompu faute de traque systématique jusque chez lesdits politiciens.

Comme les affaires découvertes de corruption ainsi que celles livrées aux médias ne sont qu'une partie émergée d'un iceberg dont plus de 95 % de son volume rumine sous les eaux de la connaissance, comme les hiérarchies des services, pourtant briques sensibles de nos organes de défense et de renseignement internes, peuvent se faire aveugler et berner pendant des années, on est alors en droit d'affirmer ici que l'ensemble des services préfectoraux de France sont gangrenés soit par la voyoucratie soit par la musulmanie, l'un pouvant se cumuler avec l'autre, et que plus généralement ce sont tous les services français de renseignement qui ont perdu toute efficacité et toute faculté d'analyse : on comprend qu'ils n'aient pas pu anticiper l'attaque contre l'Ukraine ni les coups d'État dans les pays africains où nous avons pourtant des unités militaires stationnées.

Certains pourront avancer que les services de renseignement ne communiquent pas forcément leurs notes d'alerte à l'AFP pour une diffusion Grand Public, et que la faille pourrait se localiser plutôt du côté des gringuenaudes politiques qui

demeurent au pouvoir ces jours-ci.

On peut l'admettre, alors la faute des services de renseignement français, devant des dangers mortels pour les citoyens et la Nation que les politiques refuseraient de combattre, serait de s'abstenir d'informer directement tous les citoyens de ce pays par une diffusion dans tous les médias de leurs notes d'analyse pour que chacun puisse prendre des dispositions que le politique refuse de prendre.

Deux arguments juridiques pour inviter lesdits services à faire leur devoir s'il est montré que les politiciens ont démissionné dans la défense du pays, l'un constitutionnel, l'autre pénal :

Constitutionnellement, par l'article 3, le Souverain du pays est le citoyen qui ne fait que déléguer ladite souveraineté à ses élus :

« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ».

Il s'ensuit fort logiquement qu'en cas de trahison des représentants de la Nation, c'est le cas s'ils refusent de prendre des dispositions de défense du pays, cette délégation de souveraineté devient révocable à l'instant, et les services de défense n'ont alors de compte à rendre qu'au Peuple souverain et non devant les traîtres dépossédés par leur félonie de tout pouvoir régalien.

Pénalement, j'avais déjà évoqué la situation des préfets et des forces de police qui peuvent être considérés comme les complices de tous les trafics de drogue qu'ils s'abstiennent d'éradiquer définitivement :

« II.- 2.- Mais, à supposer même que les faits reprochés ne constituent que de simples abstentions, les griefs se heurtent à un mouvement prétorien d'envergure, tendant à retenir l'abstention au titre de la complicité, ainsi que l'a encore rappelé un arrêt tout récent de la chambre criminelle du 29 janvier 2020 (n° 19-82.942).

En effet, est complice celui qui ne s'est pas opposé à la

commission d'une infraction, alors qu'il avait pourtant le devoir de le faire. Est ainsi sanctionné le comportement passif de celui sur qui pèse une obligation professionnelle, lui imposant une action ou une abstention, et qui, par son inaction, laisse commettre l'infraction. Tel est le cas par exemple de l'administrateur de société ou du professionnel du chiffre, complice pour avoir laissé commettre des abus de biens sociaux par le dirigeant social ».

<https://www.courdecassation.fr/getattache/doc/5fca5a7d0766a131b76c00b6/bceb89901cc207b79fb168b6f8ce963d>
<https://ripostelaique.com/politiciens-et-prefets-doivent-etre-juges-pour-complicite-de-traffic-de-stupefiants.html>

La transposition est aisée de l'exemple concernant la responsabilité pénale de l'administrateur de société qui laisse commettre par abstention dans sa fonction un abus de bien social alors qu'il avait autorité et devoir pour l'empêcher à celui de services de renseignement français qui par abstention dans leur fonction laissent dans l'ignorance des attaques ou menaces à venir les citoyens alors qu'ils ont le devoir et le pouvoir de les avertir directement afin de suppléer à la trahison des politiciens qui refusent de prendre les dispositions qu'un danger imminent ou même seulement éventuel (principe de précaution) imposerait.

J'invite donc ici tous les agents des services de renseignement français, militaires, policiers ou généralistes, à prendre conscience de leur responsabilité en cas d'attaque de l'ampleur que celle qu'a connue Israël en octobre 2023, ou d'une ampleur encore pire, s'il était démontré, en cas de changement de majorité en 2027, qu'ils savaient la menace, qu'ils ont informé les politiciens au pouvoir, que ceux-ci n'ont rien fait pour l'empêcher, et qu'en parfaite et entière connaissance de la trahison desdits politiciens, les renseignements n'ont pas été diffusés le plus largement par l'ensemble des canaux d'information (TV, radio, presse, réseaux sociaux) directement auprès de la Nation.

Pour ma part, si on me posait la question par référendum, savoir si des têtes des membres des services de renseignement devaient accompagner à rouler au panier celles des politiciens faillis, je voterais deux fois pour.

D'autant plus qu'aujourd'hui qu'ils m'ont lu, ils savent : tant constitutionnellement que pénalement, ils seraient en faute lourde de complicité de trahison.

Jean d'Acre

<https://ripostelaique.com/pourquoi-le-renseignement-francais-m-ent-il-sur-le-nombre-de-mosques-radicales.html>